



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations de lutte contre le sida

Question écrite n° 79974

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la lutte contre le sida. Les associations concernées par cette cause de santé publique sont inquiètes pour leur avenir. Dans le cadre du transfert de compétences des groupements régionaux de santé publique aux agences régionales de santé, les associations devraient faire face à une hausse de crédits pouvant aller jusqu'à 47 % dans certaines régions. Tout le monde sait qu'il faut coûte que coûte renforcer la prévention et le dépistage du VIH. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer le montant alloué par l'ARS de Lorraine à la lutte contre le sida dans cette région et en Moselle et son sentiment sur l'intérêt de généraliser la pérennité du soutien financier de l'État auprès de toutes les associations concernées.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79974

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6272

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)